

Ouagadougou, le 20 avril 2023

N°2023-01/ASCE-LC/CAB

APPEL A TEMOIN

Suite à une dénonciation d'un citoyen, l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption ASCE-LC) a ouvert une enquête préliminaire sur des faits qui seraient en cours, au service d'hygiène de la commune de Ouagadougou, sous la direction du Procureur du Faso, près le tribunal de Grande instance Ouaga I.

Après l'interpellation de certains mis en cause, le Contrôleur Général d'Etat a l'honneur d'inviter toute personne résidant dans la commune de Ouagadougou, qui aurait été obligée de payer de l'argent sans quittance officielle ou reçu, ou des montants supérieurs à ceux prévus par la Loi, dans les sections suivantes du service d'hygiène, à entrer en contact avec ses services compétents, en vue d'apporter son témoignage :

La Section vaccination et la section consultation

L'appel à témoin concerne toutes les personnes qui ont été obligées de payer des sommes d'argent sans reçu ou quittance officielle, pour obtenir la vaccination et l'établissement des carnets de santé internationaux pour les voyages ;

La Section Désinfection et Lutte Anti vectorielle

Toute personne, propriétaire ou gérant de restaurant, de maquis, d'auberge, d'hôtel, de night-club (boîte de nuit), de poissonneries, de marchés et yaars, qui a été obligée de payer certaines sommes d'argent sans reçu ou quittance officielle, afin de se voir délivrer des certificats de désinfection ou des cartes professionnelles de serveur ou serveuse.

La section de l'Hygiène alimentaire et éducation pour la santé

Toute personne qui a été obligée de payer des sommes d'argent sans reçu ou quittance officielle pour l'inspection sanitaire des écoles et des denrées alimentaires, des boulangeries et autres édifices publiques ou privés et la remise de tout certificat ou document officiel ;

Ces personnes sont priées d'aviser l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC), au contact **02 32 26 70** (numéro WhatsApp) ou se rendre à son siège actuel à Zaabr Daaga, Avenue de l'UEMOA, porte N°244.

Les témoignages et dénonciations seront reçus du 24 au 28 avril 2023 de 09h à 16h00.

L'ASCE-LC renouvelle sa reconnaissance à toutes les femmes et à tous les hommes intègres qui placent leur confiance en elle dans l'accomplissement de ses missions.

AU NOM DE NOTRE INTEGRITE, COMBATTONS LA CORRUPTION !

Le Contrôleur Général d'Etat



Philippe Néri Kouthon NION

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon